

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION
COMITÉ DES POLITIQUES D'ÉDUCATION**

Réseau sur l'accueil et l'éducation des jeunes enfants

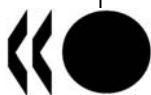
**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 6ÈME RÉUNION DU RÉSEAU DE L'OCDE SUR L'ACCUEIL
ET L'ÉDUCATION DES JEUNES ENFANTS : L'INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION ET DES
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE**

**7-8 décembre 2009
OCDE, Paris**

Miho Taguma, Analyste; tél: +33 1 45 24 92 65; mél: Miho.Taguma@oecd.org
Ineke Litjens, Trainee; tél: +33 1 45 24 86 19; mél: Ineke.Litjens@oecd.org

JT03278474

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 6^{ÈME} RÉUNION DU RÉSEAU DE L'OCDE SUR
L'ACCUEIL ET L'ÉDUCATION DES JEUNES ENFANTS : L'INTÉGRATION DE
L'ÉDUCATION ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **EDU/EDPC/ECEC/A(2009)2/REV2**

1. Le Réseau **ADOpte** le projet d'ordre du jour.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 5^{ÈME} RÉUNION **EDU/EDPC/ECEC/M(2009)1/REV1**

2. Le Réseau **ADOpte** le projet de compte rendu succinct de la 5^{ème} réunion.

3. REMARQUES LIMINAIRES

3. Mme Barbara Ischinger, Directeur, Direction de l'éducation, souhaite la bienvenue aux participants et remercie tous les pays qui ont répondu au questionnaire pour le grand intérêt de leurs contributions. Elle souligne que l'EAJE est un thème important très en vue au sein de la Direction de l'éducation et dans de nombreuses administrations.

4. Mme Deborah Roseveare, Chef de la Division des politiques d'éducation et de formation, informe les participants que les travaux entrepris par le Réseau depuis la dernière réunion ont été présentés au Comité des politiques d'éducation. Les réponses au questionnaire ont fourni de précieuses indications sur les besoins de formation, les qualifications des enseignants, et l'offre de main-d'œuvre ; elles serviront de base pour enrichir les débats. Mme Roseveare présente les objectifs de la réunion.

**4. PRÉSENTATION DU THÈME DE LA RÉUNION : L'INTÉGRATION DE
L'ÉDUCATION ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE**

2. 5. Mme Miho Taguma, Analyste à la Division des politiques d'éducation et de formation, présente un panorama des réponses des pays à un questionnaire destiné à préparer la présente réunion. Parmi les principales raisons citées par les pays comme motivant l'intégration de l'éducation et des structures d'accueil dans l'EAJE, on peut citer notamment les suivantes : un soutien politique plus ferme et une plus grande reconnaissance de l'opinion publique ; de meilleurs résultats eu égard aux objectifs de l'action publique ; une meilleure gestion du système ; des financements accrus ; des programmes d'enseignement plus cohérents et une pédagogie davantage centrée sur l'enfant. Parmi les principaux arguments invoqués pour défendre le maintien d'un dispositif dual, on trouve notamment les suivants : l'équilibre politique, l'histoire, les traditions, les valeurs et l'administration. Mme Taguma ajoute que l'intégration peut se faire à différents niveaux et que les facteurs de succès pour une mise en œuvre efficace reposent sur la volonté politique, l'adhésion des parties prenantes, des financements appropriés, un calendrier réaliste et la cohérence des politiques pour répondre aux besoins des parents et des enfants ainsi qu'aux besoins locaux. Mme Taguma souligne que, selon les contextes nationaux, il existe différentes stratégies pour mettre en œuvre le programme d'intégration.

6. Mme Yoshie Kaga (UNESCO) présente le programme de recherche international de l'UNESCO sur l'intégration de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants dans le système éducatif. Elle souligne que l'intégration des services est une tendance dans l'EAJE car le système dual pose des problèmes à de nombreux pays ; elle explique ensuite les raisons pour lesquelles les pays procèdent à l'intégration de l'EAJE, et présente différentes possibilités à cette fin. Le rapport de l'UNESCO sur les systèmes intégrés intitulé « *Caring and learning together* » sera publié en janvier 2010.

7. Mme Nora Milotay (Commission européenne) fonde ses observations relatives à l'intégration sur deux rapports récents établis pour la Commission, ainsi que sur les conclusions du symposium organisé à Bruxelles en octobre 2008, car la Direction générale de l'éducation et de la culture (DG EAC) n'effectue aucun travail de fond dans ce domaine au niveau de l'Union européenne. Elle souligne l'importance que revêt la qualité de l'EAJE et indique que l'intégration de services pourrait jouer un rôle dans ce domaine. Dans les systèmes unitaires, l'accès à l'EAJE est plus facile et intéresse un plus grand nombre de personnes ; en outre, le programme est plus complet pour le groupe d'âges allant de la naissance à la scolarité obligatoire et le personnel est formé de façon plus cohérente. Mme Milotay ajoute qu'il conviendrait de s'employer davantage à collecter les meilleures pratiques et à procéder à des échanges à leur propos, et qu'il y aurait lieu d'approfondir les travaux de recherche sur l'intégration des services.

5. **POURQUOI FAUT-IL (OU NE FAUT-IL PAS) INTÉGRER L'ÉDUCATION ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE – ÉVALUATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'INTÉGRATION OU DE LA NON-INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE**

8. Cette session est consacrée à l'examen des expériences nationales et des travaux d'analyse portant sur les résultats de l'intégration ou de la non-intégration de l'éducation et des structures d'accueil dans l'EAJE.

9. M. László Limbacher (Hongrie) présente le système dual dont son pays est doté en ce qui concerne l'accueil et l'éducation des jeunes enfants. Selon M. Limbacher, le système dual présente certains avantages, par exemple la spécialisation des institutions, des métiers, des bâtiments et des structures en fonction du groupe d'âges des enfants, les connaissances spécialisées et les qualifications du personnel, ainsi que les taux d'encadrement adaptés. La demande grandissante pour les services de crèche et la pénurie de places ont conduit les autorités à créer des structures mixtes d'EAJE où crèches et jardins d'enfants cohabitent. Le manque de places a aussi conduit à renforcer la coordination des activités des deux ministères compétents. Si la Hongrie souhaite multiplier les centres d'EAJE intégrés, elle a cependant l'intention de conserver pour le moment son dispositif dual. L'intégration est à l'ordre du jour étant donné que les dispositifs duals offrent moins de souplesse que les systèmes intégrés lorsque l'offre de services ne répond pas à la demande. En outre, certains chercheurs en Hongrie recommandent vivement d'adopter une vision intégrée du développement de l'enfant.

10. Mme Catherine Hynes (Irlande) présente le système dual d'EAJE en Irlande. Les autorités ont définies un cadre de qualité national et les grands principes des programmes d'enseignement dans le secteur de l'EAJE et elles sont en train de mettre au point un plan de formation pour les personnels de l'EAJE. En 2010, l'accès à l'enseignement préscolaire sera gratuit pour tous les enfants au cours de l'année précédant la scolarité obligatoire. Cette mesure sera financée par l'État via une réduction du supplément pour la garde de jeunes enfants versé directement aux parents et qui se montait à 480 millions EUR en 2008. L'Irlande est attachée à la mise en œuvre de l'objectif fixé en 2002 à Barcelone visant la mise en place, d'ici 2010, de structures d'accueil pour « au moins 90 % des enfants âgés entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire et au moins 33 % des enfants âgés de moins de 3 ans ». Un autre facteur a joué en faveur de la mise en place d'un accueil préscolaire universel gratuit : la nécessité de soutenir l'investissement en cours dans le secteur de l'EAJE car des enfants étaient retirés des structures d'accueil préscolaire du fait que leurs parents ne pouvaient plus se permettre de payer pour ces services. Dans la

mesure où l'on ne connaît pas l'impact que le plan d'accueil préscolaire universel aura sur les inscriptions des enfants à l'école primaire, ni celui qu'il aura sur la fréquentation des programmes d'intervention concernant les tout jeunes enfants, l'Irlande est convaincue qu'il est trop tôt à l'heure actuelle pour envisager de mettre en place un modèle intégré.

11. M. Christer Tofténus (Suède) explique que la Suède est dotée d'un système d'EAJE intégré. Il indique qu'un système intégré présente plusieurs avantages : une bonne coordination des politiques entre le secteur préscolaire et l'enseignement scolaire, une place plus grande accordée à l'apprentissage, et l'accès de tous les enfants aux services proposés (nul besoin de mettre en place des programmes spéciaux pour les enfants défavorisés). Les principaux enseignements que la Suède a tirés de l'intégration sont qu'il faut définir une stratégie nationale et affecter spécialement des fonds à ce domaine au cours de la phase initiale, qu'il peut être utile d'avoir le soutien de chercheurs, que le personnel doit être bien formé et le programme d'enseignement de bonne qualité. M. Tofténus souligne la nécessité de fixer un droit d'inscription maximum pour accroître l'accessibilité des services et de veiller à adopter une approche globale de la l'accueil des jeunes enfants, de l'éducation et de l'apprentissage.

12. M. Arturo Sáenz Ferral (Mexique) explique que le Mexique est doté d'un système dual pour les services d'EAJE au niveau national, destiné aux enfants âgés de 0 à 3 ans ; le ministère de l'Éducation est chargé de l'éducation préscolaire, le ministère de la Santé s'occupe de l'accueil des tout jeunes enfants et des questions de santé tandis que le ministère du Développement social veille au bien-être de la petite enfance. Les enfants âgés de 4 à 6 ans suivent un enseignement préscolaire obligatoire qui relève pour l'essentiel des ministères de l'Éducation des États. Parmi les défis que le Mexique devra relever à l'avenir figure la nécessité de trouver les moyens d'offrir des services d'EAJE à l'ensemble des enfants âgés de 0 à 3 ans et d'intégrer les aspects éducatifs dans le développement des jeunes enfants. Les responsables politiques se sont intéressés à l'intégration du système d'EAJE au Mexique. Cependant, le ministère de l'Éducation met actuellement au point un projet visant à renforcer le modèle d'éducation et de développement de l'enfant en définissant un ensemble de critères communs à l'ensemble des institutions chargées de l'accueil des jeunes enfants. Même s'il ne s'agit que d'une unification des programmes, ce pourrait être un premier pas sur la voie de l'intégration de tous les dispositifs.

13. Le débat fait apparaître que la décision d'intégrer ou non l'EAJE est d'ordre politique plutôt que fondée sur la recherche. Il y a peu de travaux de recherche sur les avantages de l'intégration ou de la non-intégration des systèmes d'EAJE. Il conviendrait donc de développer les travaux sur cette question.

6. QUELLES ACTIVITÉS FAUT-IL INTÉGRER ? L'INTÉGRATION AU NIVEAU DU SYSTÈME

14. Cette session porte sur les expériences et pratiques qui sous-tendent les décisions relatives aux activités à intégrer au niveau du système.

15. Mme Tarja Kahiluoto (Finlande) explique que les services associant éducation et garde d'enfants ont été lancés en 1880 par les jardins d'enfants finlandais à vocation socio-pédagogique. Au niveau national, le passage du système dual à un système intégré a eu lieu en 1973 avec l'adoption de la Loi sur la garde de jour. Cette nouvelle loi a bénéficié d'une large unanimité politique. En 2000, une réforme de l'enseignement préscolaire instituant la gratuité de l'école maternelle pour tous les enfants âgés de 6 ans a été entreprise. Le programme d'activités de l'EAJE en Finlande est issu de cette réforme qui a favorisé l'élaboration d'une pédagogie intégrée pour les enfants accueillis dans les structures d'EAJE, et a débouché en 2003 sur la rédaction de lignes directrices nationales concernant le programme de l'EAJE. Ce dernier a été élaboré par le Centre national de recherche et développement et les lignes directrices constituent la base de référence pour l'enseignement et la pédagogie mis en œuvre par l'ensemble des municipalités et des établissements d'EAJE. Il n'y a pas d'exigences en matière de performance dans les

lignes directrices car c'est le développement global qui compte le plus. Les lignes directrices ont permis d'assurer une meilleure articulation entre l'EAJE et la scolarité obligatoire.

16. M. Pablo Rupin (Chili) indique aux participants que le système d'EAJE intégré du Chili est fortement axé sur les catégories les plus vulnérables de la population. L'accent est mis sur le développement du capital humain et sur l'équité pour l'ensemble des enfants participant au programme. Les plans relatifs à l'EAJE pour 2007-2009 visent à renforcer la satisfaction des besoins locaux en matière d'EAJE et prévoient une augmentation du nombre de places disponibles. D'ici à la fin de l'année 2009, il devrait y avoir 70 000 nouvelles places en crèche, 43 000 nouvelles places au jardin d'enfants. En outre, le Chili améliore la qualité des services d'EAJE et est convaincu du rôle déterminant de l'échange de connaissances et de données sur les bonnes pratiques. Par conséquent, le pays est en train de renforcer ses réseaux de communication au niveau local, entre les différentes autorités, et les centres d'EAJE.

17. Mme Frances Kelly (Nouvelle-Zélande) présente le système d'EAJE de son pays dans lequel on ne fait aucune distinction entre l'éducation et la garde d'enfants. L'État n'assure aucun service d'EAJE, car l'EAJE relève des communautés ou d'initiatives privées ; toutefois, l'investissement public dans ce secteur est important. Le budget devrait être augmenté pour améliorer la formation des enseignants et assurer un niveau élevé de qualité. Les réglementations relatives à l'EAJE et les conditions à remplir pour obtenir une nouvelle homologation dans le secteur des services d'EAJE sont en effet de plus en plus axées sur la qualité des activités éducatives. Enfin, Mme Kelly ajoute que pour mettre en place un système intégré, un pays a besoin d'un programme de réforme. L'augmentation de la fréquentation des services d'EAJE et la promotion de ceux-ci peuvent conduire à un programme de réforme mais une augmentation des financements est aussi souvent nécessaire et la mise en œuvre prend du temps.

7. **COMMENT FAUT-IL INTÉGRER ? MESURES D'INCITATION ET STRATÉGIES EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'EAJE**

18. Cette session porte essentiellement sur les expériences, les stratégies et les approches adoptées en matière d'intégration.

19. Mme Mugyeong Moon (Corée) indique que l'intégration est une question d'ordre politique. En 2004, son pays a créé une commission chargée d'assurer la coordination des politiques, ce qui a augmenté l'intérêt des responsables politiques pour l'EAJE. Des similitudes grandissantes entre les objectifs et les fonctions de l'éducation et de la garde d'enfants, ajoutées à l'inefficacité et à l'incohérence des politiques, ont accru la nécessité de mettre en place un système intégré. Pour la Corée, les difficultés de l'intégration de l'EAJE sont les suivantes : l'intégration de dispositifs d'éducation et de garde d'enfants gratuits (qui s'accompagnera d'une augmentation de l'investissement public dans l'EAJE), la désignation d'un organisme public chargé de superviser la coordination des politiques entre les différents ministères, l'intégration des systèmes de formation des enseignants de l'EAJE, l'intégration des programmes éducatifs du jardin d'enfants et du système d'accueil des jeunes enfants, et enfin l'intégration des dispositifs d'assurance qualité. La Corée insiste sur le fait que le dialogue entre les différents acteurs est un élément très important du processus de mise en œuvre.

20. Mme Marie-Amelie Viatte (Ecosse, Royaume-Uni) explique que le dispositif écossais est intégré pour ce qui est des réglementations et de l'inspection. Cependant, le système est décentralisé et son financement est mixte. Le cadre intitulé *Scottish Early Years Framework* (EYF) a été élaboré en décembre 2008. Mme Viatte indique que les autorités coopèrent avec différents services afin d'atteindre les enfants de milieux socioéconomiques défavorisés. Le cadre a été établi à partir des rapports *Petite enfance, grands défis* et de travaux de recherche pertinents. Pour la mise au point du *Scottish Early Years Framework*, la collaboration entre les différents organismes compétents joue un rôle très important. Un système intégré devrait couvrir non seulement l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants mais aussi la

santé, le travail social, la police et le logement. Le gouvernement écossais souhaite accroître la qualité des services d'EAJE et améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande dans un avenir proche et il travaille actuellement à améliorer les qualifications des personnels s'occupant des tout jeunes enfants.

21. M. Michal Uhl (République tchèque) décrit le système dual d'EAJE dont son pays est doté. S'il n'existe pas de textes réglementaires pour l'accueil des jeunes enfants, c'est le ministère de l'Éducation qui est chargé à titre principal de l'éducation préscolaire. Le gouvernement s'efforce actuellement de rationaliser les programmes aux niveaux du jardin d'enfants et de l'école primaire. En mars 2009, il a pris la décision de placer sous l'autorité d'un seul ministère les services d'accueil collectif quotidien des enfants d'âge préscolaire ; mais jusqu'à présent, aucune décision quant à la stratégie à suivre n'a été prise. Compte tenu de la crise financière actuelle, il est très probable que le programme d'intégration ne sera pas poursuivi pour le moment. Des consultations avec différentes parties devraient aboutir à une décision sur cette question.

22. M. Takuto Miyamoto (Japon) présente le dispositif dual d'EAJE du Japon. Le Japon travaille actuellement à améliorer la coopération entre les jardins d'enfants et les centres d'accueil de jour et étudie les possibilités d'intégrer ces structures. Le Japon souhaite faire fusionner les « Normes nationales des programmes d'éducation des jardins d'enfants » et les « Lignes directrices pour l'accueil de jour ». Le gouvernement promeut la double qualification et les cours de formation conjoints. En outre, pour répondre aux besoins des parents et des enfants, le gouvernement envisage d'accroître le nombre de « centres d'EAJE », services intégrés sur le plan fonctionnel, d'augmenter le soutien financier, d'unifier et de simplifier les procédures administratives et d'améliorer la qualité de l'EAJE. Pour l'avenir, le Japon souhaite créer davantage de « centres d'EAJE » en tant que modèles de structure associant le jardin d'enfants et le centre d'accueil de jour.

23. Un débat s'ouvre sur la question de savoir si l'intégration revient à conférer un caractère « scolaire » à la garde des jeunes enfants. Mme Claude Sevenig (Luxembourg) réfléchit à la situation et explique que c'est l'une des raisons qui plaident en faveur du maintien du dispositif dual mais il faut assurer une meilleure transition entre l'EAJE et la scolarité ; une collaboration plus étroite entre les différents intervenants devrait favoriser cela. Mme Sima Haddad (Israël) ajoute un nouvel aspect à « l'intégration » des programmes d'enseignement ; le même programme a été élaboré pour tous les groupes culturels.

24. L'UNESCO annonce la tenue prochaine d'une Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance à Moscou, les 22 et 24 septembre 2010.

8. **NOUVEAU PROJET : PROMOUVOIR LA QUALITÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS** **EDU/EDPC/ECEC(2009)2/REV1**
EDU/EDPC/ECECD/RD(2009)40

25. Mme Miho Taguma présente le plan de projet révisé et invite les participants à donner leur avis sur les questions analytiques proposées, les types de résultats attendus et les domaines d'action nécessitant une amélioration de la qualité. Elle explique que le questionnaire sera élaboré et mis à l'essai avant d'être envoyé aux pays.

3. 26. Mme Vicki Rundle (Australie) indique qu'un seul chemin ne conduit pas à la qualité et que le contexte est important : il est essentiel de connaître la situation de départ et l'environnement géopolitique dans lequel les services à la prime enfance sont fournis. Mme Rundle accueille avec intérêt l'idée d'élaborer une boîte à outils ; cependant, elle souligne que les définitions et les indicateurs sont spécifiques à chaque pays (voire à chaque groupe de données). Les profils d'action types par pays devraient définir un ensemble de dispositions envisageables pour s'adapter à l'évolution dans le temps de l'environnement

politique et financier et du cadre d'action des pouvoirs publics, et ils devraient être fondés sur des données d'observation : ce qui fonctionne et ce qui peut être mis en œuvre. Elle propose d'adopter une approche novatrice des forums (par exemple, forums Internet) puisque les pays connaissent des restrictions en matière de déplacement de leurs délégués. Les thèmes intéressants l'Australie s'agissant de l'amélioration de la qualité sont les suivants : financement, gouvernance et coopération, suivi et collecte de données, formation professionnelle des personnels de l'EAJE, programmes éducatifs et pédagogie.

27. Mme Martina Peucker (Allemagne) indique que les thèmes les plus pertinents pour l'Allemagne seraient les suivants : conditions de travail et qualifications des personnels de l'EAJE, élaboration de lignes directrices et de normes en matière de programmes d'études (en particulier en ce qui concerne la promotion de la langue), et promotion de la participation des familles. Elle souligne la nécessité de promouvoir le dialogue et de trouver un consensus entre les parties prenantes, résultat qu'elle attend du projet. Parmi les autres résultats attendus, on peut citer : la possibilité de procéder à des échanges de vues sur les indicateurs de qualité dans le paysage international, et une analyse transectorielle de l'EAJE. L'utilisation de données récentes est déterminante et Mme Peucker invite instamment l'OCDE à faire usage des données disponibles les plus récentes.

28. Mme Mugyeong Moon (Corée) accueille favorablement le plan de projet révisé. Elle souligne que le contexte national est très important. Les domaines d'action intéressants la Corée sont les suivants : financement, évaluations et appréciations, participation grandissante des familles, amélioration des conditions de travail des personnels de l'EAJE. Il y aurait lieu d'examiner les moyens d'améliorer l'EAJE dans les structures privées en Corée. Mme Moon demande que l'OCDE mette à jour ses documents avec des données plus récentes sur le financement et elle ajoute que le calendrier proposé est sans doute trop court.

29. Mme Tove Mogstad Slinde (Norvège) indique que l'amélioration des conditions de travail et des qualifications des personnels de l'EAJE et l'augmentation de la main-d'œuvre dans ce secteur sont des thèmes particulièrement importants pour la Norvège, tout comme le suivi et l'évaluation. Mme Mogstad Slinde souligne qu'il importe d'utiliser des données plus pertinentes qui soient « reconnaissables » pour un pays (c'est-à-dire spécifiques) et que l'on puisse collecter. La boîte à outils devrait inclure des questions telles que : pourquoi, quoi et comment ? Il conviendrait aussi de classer les outils en fonction des utilisateurs visés – institutions nationales, régionales/locales et établissements.

30. Mme Luisa Ucha (Portugal) indique que pour son pays les principaux domaines d'intérêt sont les suivants : promotion de la participation des parents, intégration souple des programmes et services d'EAJE, définition des compétences des différents ministères concernés, des municipalités et des directeurs de groupes scolaires. Elle indique que l'idée d'une boîte à outils est très intéressante tout comme les profils spécifiques à chaque pays qui seront utiles. Les forums peuvent jouer un rôle important en donnant plus de visibilité à l'EAJE parmi les préoccupations politiques. Le questionnaire devrait être rationalisé.

31. Le plan de projet révisé reçoit dans l'ensemble un accueil favorable de la part des membres. Cependant, beaucoup de pays se déclarent préoccupés par le calendrier. Certains pays expriment des réserves sur la prise en compte, dans le cadre analytique, des résultats considérés du point de vue de l'enfant ; d'autres soulignent que l'action des pouvoirs publics peut être évaluée par la mesure des résultats considérés du point de vue des enfants. Certains pays estiment que le projet doit être fondé sur des données d'observation, d'autres souhaiteraient savoir ce que les pays font même lorsque les dispositions qu'ils ont prises n'ont pas été évaluées parce qu'elles sont récentes et qu'il est trop tôt pour pouvoir le faire.

32. Le Secrétariat remercie les délégués pour leurs commentaires et décide de revoir le calendrier, les deux premiers trimestres de 2010 étant consacrés aux travaux de recherche théoriques. Le questionnaire

destiné à collecter des données sur l'expérience des pays sera élaboré et le questionnaire pilote sera expérimenté au cours du troisième trimestre 2010. Les pays sont invités à communiquer leurs commentaires sur la liste des questions proposées pour le questionnaire d'ici janvier 2010.

33. Le Secrétariat explique aux participants que les résultats considérés du point de vue des enfants seront définis avec prudence, et que l'attention ne sera pas uniquement centrée sur les « apprentissages » mais qu'une approche globale sera adoptée, incluant par exemple le développement socio-affectif, la santé, etc. en collaboration avec les collègues travaillant au sein de DELSA. Le projet adoptera une approche diversifiée pour bâtir sa base de connaissances en se fondant sur des « données d'observation » et sur des « expériences ou des exemples nationaux », même si elles n'ont pas été évaluées, mais pas sur des « opinions ».

34. La Commission européenne informe les participants que deux de ses projets de recherche récents complèteront le nouveau projet de l'OCDE : i) un exercice de définition des compétences que le personnel de l'EAJE devrait posséder ; ii) la participation des parents.

9. **PROJET DE MODÈLE POUR ACTUALISER LA BASE DE DONNÉES SUR L'EAJE** **EDU/EDPC/ECEC/RD(2009)39**

35. Mme Kathrin Hoeckel, analyste des politiques au sein de la Division des politiques d'éducation et de formation, présente le projet de modèle pour la base de données sur l'EAJE. Mme Hoeckel explique aux participants que les données sur un indicateur particulier seront organisées par thème, que les métadonnées incluront une définition précise de l'indicateur, des informations sur les sources des données et leur qualité, les problèmes de comparabilité et des informations spécifiques aux pays. Elle ajoute que le questionnaire sera mis à l'essai avec le questionnaire du nouveau projet.

36. M. Dominic Richardson de la Direction DELSA fait rapidement le point sur la base de données sur l'enfance qu'il est prévu de mettre au point. Elle fera partie de la base de données sur la famille et ce ne sera pas un projet isolé. Elle sera fondée sur des travaux théoriques et empiriques et la qualité de toutes les données sera évaluée. M. Richardson ajoute que la base de données sur l'EAJE complètera les travaux de DELSA en contribuant à l'analyse des interventions précoces et d'autres domaines incluant des données sur les dépenses sociales.

37. Les membres du Réseau se félicitent de la coopération instaurée et de la coordination entre la base de données EDU/EAJE et la base de données sur l'enfance de DELSA. Plusieurs délégués expriment des réserves sur le calendrier. Ils proposent que davantage de temps et de ressources soient consacrés à la mise en place de la base de données sur l'EAJE afin de s'assurer de la qualité des données et de rendre celles-ci public. Il est aussi proposé que le responsable de la base de données sur l'EAJE entreprenne de solides travaux de base avant de collecter les données, en travaillant en étroite coopération avec le Groupe de travail INES.

38. Le Secrétariat convient que les responsables de la base de données sur l'EAJE : i) réviseront à nouveau le calendrier ; ii) étudieront la possibilité d'aligner la base de données sur l'EAJE sur les travaux de l'INES ; iii) sélectionneront avec prudence deux indicateurs prioritaires seulement, et iv) élaboreront le questionnaire et testeront le pilote.

39. Le Secrétariat explique aux participants que le Réseau est chargé de trois grands axes de travail : 1) procéder à des échanges de données d'expérience lors des débats thématiques organisés dans le cadre des réunions du Réseau ; 2) collecter des indicateurs/profils par pays concernant l'EAJE ; 3) assurer l'exécution du nouveau projet intitulé « Promouvoir la qualité dans l'EAJE ». Pour rationaliser la collecte de données ou d'informations, le Secrétariat s'est efforcé de coordonner tout de suite l'administration des

questionnaires des trois axes de travail. Cependant, le Réseau est convenu que chaque axe devra suivre son propre calendrier, compte tenu de la faisabilité et des ressources disponibles.

40. Pour préciser la situation, le Secrétariat indique que le questionnaire sur le « financement de l'EAJE » pour la prochaine réunion sera envoyé aux pays au début de l'année prochaine. Les questionnaires relatifs au nouveau projet et à la base de données sur l'EAJE seront envoyés séparément après avoir été élaborés et expérimentés à partir de travaux de recherche théoriques.

10. UNE VOIE À SUIVRE

41. Mme Kari Jacobsen, Présidente du Réseau, demande aux membres du Réseau d'approuver le thème de la prochaine réunion qui devrait se tenir à Paris en juin, à savoir : « Le financement de l'EAJE ». Elle réfléchit sur les travaux de la réunion et indique que les échanges de données d'expérience sur les stratégies d'intégration et les approches adoptées par les différents pays constituent un moyen fort utile de réunir des connaissances et de tirer des enseignements des pratiques mises en œuvre par les autres pays. Mme Jacobsen invite les participants à communiquer leurs commentaires par écrit au Secrétariat avant le 10 janvier 2010 si ceux-ci souhaitent formuler d'autres remarques. Mme Jacobsen invite également les délégués à faire connaître au Secrétariat les recherches nationales disponibles et pertinentes pour le nouveau projet.

11. QUESTIONS DIVERSES

41. Le Japon annonce que le 13^{ème} Séminaire OCDE/Japon se tiendra les 7 et 8 juin 2010 à Tokyo. Le thème en sera « *Pursuing Professional Development and Attaining Program Management and Leadership Quality in ECEC* ». Le séminaire comprendra plusieurs ateliers et une ou plusieurs visites d'établissements scolaires sont prévues.

**Participants List for Network on Early Childhood Education and Care/
Liste des Participants pour Réseau sur l'accueil et l'éducation des jeunes
enfants**

7/12/2009 - 8/12/2009

Chair

Ms. Kari JACOBSEN

Senior Adviser
Royal Norwegian Ministry of Education and Research
P.O. Box 8119 DEP
N-0032 Oslo
Norway
Tel: +47 22 24 25 26
Fax: +47 22 24 01 23
Email: KAJ@kd.dep.no

Australia/Australie

Ms. Oon Ying CHIN

Minister-Counsellor for Education and Employment
Australian Department of Education, Employment and Workplace
Relations
Permanent Delegation
4 Rue Jean Rey
75015 Paris
France
Tel: +33 1 40 59 33 45
Fax: +33 1 40 55 93 94
Email: oonying.chin@aei.gov.au

Ms. Vicki RUNDLE

Group Manager - Early Childhood Development Group
Department of Education, Employment and Workplace Relations
Level 1, 17 Mort St, Civic, ACT
Australia
Tel: +00 61 2 62408872
Email: vicki.rundle@deewr.gov.au

Austria/Autriche

Ms. Marisa KRENN-WACHE

Head of Federal Training College for Kindergarten Pedagogues
Federal Training College for Kindergarten Pedagogues Klagenfurt
Hubertusstrasse 1
9020 Klagenfurt
Austria
Tel: +43 463 23364
Fax: +43 463 23364 12
Email: bakip-dir@lkr-ktn.gv.at

Ms. Sarah TRUMMER

Kindergarten Pedagogue
Kindergarten
Dornschneidergasse 45
8020 Graz
Austria
Tel: +43 316 872 2684
Email: kdg.kikri.dornschneidergasse@stadt.graz.at

Belgium/Belgique

Ms. Bea BUYSSE

Scientific Advisor
Kind en Gezin (Child and Family)
Halleepoortlaan 27
B-1060 Brussels
Belgium
Tel: +32 2 533 14 22
Fax: +32 2 534 14 48
Email: bea.buysse@kindengezin.be

Mme Dominique DELVAUX

Chargée de mission
Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la
Jeunesse
Ministère de la Communauté française
44 Boulevard Leopold II
B-1080 Bruxelles
Belgium
Tel: +32 486 09 07 44
Email: dominique.delvaux@cfwb.be

Ms. Linde VAN CUTSEM

Ministry of Education
Koning Albert II Laan 15
Brussels
Belgium
Tel: 02/553.92.48
Email: linde.vancutsem@ond.vlaanderen.be

Ms. Christele VAN NIEUWENHUYZEN

Staff Member
Kind en Gezin

Email: christele.vannieuwenhuyzen@kindengezin.be

Canada

Mme Marie-Josée GUÉRETTE

Sous-ministre
Ministère de la Famille et des Aînés, Gouvernement du Québec
452, rue St-Amable, 4e étage
G1R 4Z1 Québec
Canada
Tel: +1 (418) 646-4680
Fax: +1 (418) 643-1226
Email: marie-josée.guerette@mfa.gouv.qc.ca

Ms. Rachael LINSDAY

Assistant Director
Human Resources and Skills Development
Family Policy
140 Promenade du Portage, Phase IV, 3rd Floor, room 3A-052
K1A 0J9 Gatineau
Canada
Tel: +1 (819) 994-0167
Email: rachael.lindsay@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Czech Republic/République Tchèque

Mr. Michal UHL

Ministry of Education, Youth and Sports
Email: Michal.Uhl@msmt.cz

Finland/Finlande

Ms. Kirsi LINDROOS

Counsellor
Permanent Delegation
6 rue de Franqueville
75116 PARIS
France
Tel: +33 1 45 24 71 71
Fax: +33 1 45 20 63 04
Email: kirsi.lindroos@formin.fi

Ms. Tarja KAHILUOTO

Ministerial Adviser
Department for Family and Social Affairs
Ministry of Social Affairs and Health
P.O. Box 33
Valtionevosto
00023 Helsinki
Finland
Tel: + 358 50 380 6527
Fax: +358 9 160 74144
Email: tarja.kahiluoto@stm.fi

Ms. Anna MIKANDER

Senior Advisor
Department for Education and Science Policy
Ministry of Education
P.O. BOX 29
00023 GOVERNMENT
Finland
Tel: +358 9 160 77256
Fax: +358-9-160 77138
Email: anna.mikander@minedu.fi

France

Mme Nadine PROST

Chargée de mission pour l'OCDE
Direction des relations européennes & international et de la
Coopération
Ministère de l'Education nationale/Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la recherche
99 rue de Grenelle
75007 Paris
France
Tel: +33 1 55 55 75 31
Fax: +33 1 55 55 61 23
Email: nadine.prost@education.gouv.fr

Germany/Allemagne

Ms. Lena ARENDS

Senior Scientific Officer
International Bureau of the Federal Ministry of Education and
Research at the Project Management Agency c/o German
Aerospace Centre (DLR)
Heinrich-Konen-Str. 1
53227 Bonn
Germany
Tel: +49 228 3821-669
Email: lena.arends@dlr.de

Dr. Martina PEUCKER

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend
Alexanderstr. 3
10178 Berlin
Germany
Tel: +49 30 18555 1918
Email: martina.peucker@bmfsfj.bund.de

Hungary/Hongrie

Mr. László LIMBACHER

Senior Adviser, Administrator
Department of EU Relations
Ministry of Education and Culture
Szalay u. 10-14
H-1055 Budapest
Hungary
Tel: +36-1 7954 300
Fax: +36-1 302 0036
Email: laszlo.limbacher@okm.gov.hu

Ireland/Irlande

Ms. Catherine HYNES

Principal Officer
Early Years Education Policy Unit
Department of Education and Science
Hawkins House
Hawkins Street
Dublin 2
Ireland
Email: catherine_hynes@education.gov.ie

Italy/Italie

Mrs. Silvana MARRA

Teacher in Charge at the Head Office for Personnel Formation in
Order to Support the School Autonomy
General Directorate for personnel
Ministry of Education
VIALE TRASTEVERE 76 A
00153 Rome
Italy
Tel: +39 06 58492584
Fax: +39 0658492888
Email: silvana.marra@istruzione.it

Dr. ANGIOLINA PONZIANO

Dirigente Tecnico
Directorate General Workers' School
Ministero dell'istruzione dell'università e della ricerca
Viale Trastevere 76/A
00153 Roma
Italy
Tel: +39(0)6 5849 3485
Fax: +39(0)6 5849 2312
Email: angiolina.ponziano@istruzione.it

Japan/Japon

Ms. Kiyomi AKITA

Professor
University of Tokyo
7-3-1 Hongo, Bunkyo-ku
113-0033 Tokyo, Japan
Tel: +81-3-3988-9376
Fax: +81-3-3988-9376
Email: kakita@educhan.p.u-tokyo.ac.jp

Ms. Riyo KADOTA-KOROGI

Associate Professor
Seinan Gakuin University
6-2-92, Nishijin, Sawara-ku
814-8511 Fukuoka, Japan
Tel: +81-92-823-4408
Fax: +81-92-823-4408
Email: riyo@seinan-gu.ac.jp

Mr. Takuto MIYAMOTO

Deputy Director
Early Childhood Education Division
Ministry of Education, Sports, Culture, Science & Technology
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
100-8959, Tokyo, Japan
Tel: +(81) 3 6736 3136
Fax: +(81) 3 6734 3736
Email: takt@mext.go.jp

Korea/Corée

Ms. Mugyeong MOON

Director of Trend Analysis & International Cooperation Team
Korea Institute of Child Care and Education
Ankuk Building 11F,
175-87 Anguk-Dong, Jongno-Ku
110-734 Seoul
Korea
Tel: +82 2 398 7710
Fax: +82 2 730 3317
Email: mgmoon1@hanmail.net

Mr. Hongseok SONG

First Secretary
ELSAC, LEED
Permanent Delegation
4 Place de la Porte de Passy
75016 Paris, France
Tel: +33 1 44 05 21 90
Fax: +33 (1) 47 04 07 39
Email: song0210@empal.com

Luxembourg

Mme Claude SEVENIG

Institutrice, Chargée de Mission
Division de l'Innovation pédagogique
Ministère de l'Education nationale et de la Formation
professionnelle
29, rue Aldringen
L-1118
Tel: +352 2478 5183
Fax: +352 2478 5137
Email: claudesevenig@men.lu

Mexico/Mexique

Dr. Arturo SÁENZ FERRAL

General Director
National Council for the Promotion of Education
Insurgentes Sur 421, Torre B
Col. Condesa, Del. Cuauhtémoc
Mexico City
Mexico
Email: asaenz@conafe.gob.mx

Mrs. Luisa SOLCHAGA

Second Secretary
Permanent Delegation
8, RUE DE BERRI
75008
Tel: +33 1 56 59 29 13
Fax: + 33 1 45 63 03 63
Email: lsolchaga@delegamexocde.org

Ms. Lucero NAVA BOLAÑOS

Director of the Unit on Compensatory Programmes
National Council for the Promotion of Education
Insurgentes Sur 421, Torre B
Col. Condesa, Del. Cuauhtémoc
Mexico City
Mexico
Email: lnava@conafe.gob.mx

Ms. Estefania ANGELES

Policy Analyst
Permanent Delegation of Mexico to the OECD
8, RUE DE BERRI
75008
Tel: +33 1 56 59 29 15
Fax: +33 1 45 63 03 63
Email: eangeles@delegamexocde.org

Netherlands/Pays-Bas

Ms. Aimee DE WILDE

Policy Advisor
Directorate for Childcare
Ministry of Education, Culture and Science
Rijnstraat 50
P.O. Box 16375
2500 BJ The Hague
Netherlands
Tel: +31 70 412 2254
Email: a.dewilde@minocw.nl

New Zealand/Nouvelle-Zélande

Ms. Frances KELLY

Education Counsellor
New Zealand Mission to the European Union
Ministry of Education
New Zealand Mission to the European Union
Square de Meeus, 1
1000 Brussels
Belgium
Tel: +32 2 550 12 34
Fax: +32 2 513 48 56
Email: frances.kelly@minedu.govt.nz

Norway/Norvège

Ms. Tove MOGSTAD SLINDE

Senior Adviser
Ministry of Education and Research
POSTBOKS 8119 DEP
0032 OSLO
Norway
Tel: +47 22 24 25 01
Fax: +47 22 24 01 23
Email: tsl@kd.dep.no

Mr. Espen SOLBERG

Embassy Counsellor
Permanent Delegation
33, rue de Franqueville
75116 Paris
France
Tel: +33 1 45 24 97 86
Fax: +33 1 45 20 08 82
Email: esso@mfa.no

Portugal

Ms. Luisa UCHA SILVA

Director of Curriculum Development Service
Direcção Geral de Inovação e Desenvolvimento Curricular
Ministry of Education for Portugal
Av. 24 de Julho, 140
1399-025 Lisboa
Portugal
Tel: +35(1)213 934 559
Fax: +35(1) 213 934 685
Email: luisa.ucha@dgidc.min-edu.pt

Mrs. Liliana MARQUES

Technical of Pre-school Education
General Directorate for Innovation and Curriculum Development
Ministry of Education
Avenida 24 de Julho, nº140
1399-025 Lisbon
Portugal
Tel: +35 (1) 21 393 4559
Email: liliana.marques@dgidc.min-edu.pt

Mr. Gabriel BASTOS

Conseiller Technique
Comité de l'Education
Permanent Delegation
10 Bis rue Edouard Fournier
75116 Paris
France
Tel: +33 1 45 03 34 61
Fax: +33 1 45 03 22 03
Email: gabriel.bastos@ocde-portugal.com

Slovak Republic/République slovaque

Mrs. Viera HAJDUKOVA

Head of Unit
Unit for Kindergartens and School Facilities
Ministry of Education of the Slovak Republic
Stromova 1
813 30 Bratislava
Tel: +421259374347
Email: viera.hajdukova@minedu.sk

Ms. Marcela HANUSOVA

Third Secretary
Permanent Delegation
28, avenue d'Eylau
75016 Paris
France
Tel: +33 1 56 26 50 97
Fax: +33 1 56 26 50 92
Email: marcela.hanusova@mzv.sk

Mr. Vladimir KVASSAY

Head of Unit for School Network
Division for Regional Education
Ministry of Education of the Slovak Republic
Ministry of Education
Stromova 1
813 30 Bratislava
Tel: +4212 5937 4319
Fax: +4212 5937 4214
Email: vladimir.kvassay@minedu.sk

Spain/Espagne

Mme Isabel ALBERDI ALONSO

Conseiller pour l'Education
Délégation Permanente
22, avenue Marceau
75008 Paris
France
Tel: +33 1 44 43 30 43
Fax: +33 1 44 43 30 51
Email: isabel.alberdi@educacion.es

Mr. José Antonio BLANCO

Technical Advisor
Service Education
Délégation Permanente de l'Espagne auprès de l'OCDE
22, avenue Marceau
75008 Paris
France
Tel: +33 1 44 43 30 43
Fax: + 33 1 44 43 30 51
Email: dl.hispania-educacion@unesco.org

Mrs. Maria Teresa SALINAS GARCIA

Conseiller Technique
Direction Générale d'Evaluation et Cooperation Territoriale
Ministère de l'Education
ALCALÁ, 34
28071 MADRID
Spain
Email: teresa.salinas@educacion.es

Sweden/Suède

Mr. Christer TOFTÉNIUS

Desk Officer
Division for School
Ministry of Education and Research
Drottninggatan 16
103 33 Stockholm
Sweden
Tel: +46 8 405 44 73
Fax: +46 8 4051909
Email: christer.toftenius@education.ministry.se

United Kingdom/Royaume-Uni

Ms. Marie-Amelie VIATTE

Senior Social Researcher
Young People and Social Care Analytical Services Unit
Scottish Government
1B-South
Victoria Quay
EH6 6QQ Edinburgh
United Kingdom
Tel: +44 131 244 0227
Email: Marie-Amelie.Viatte@scotland.gsi.gov.uk

EC/CE

Mrs. Nora MILOTAY

DG Education and Culture
European Commission
School Education B2
Rue de la Loi
1049 BRUXELLES
Belgium
Tel: 00 32 22950400
Email: nora.milotay@ec.europa.eu

Chile/Chili

M. Pablo RUPIN

Funcionario area de estudios
Studies Department
Junta Nacional de Jardines Infantiles (JUNJI)
Marchant Pereira 726
Santiago
Chile
Tel: +56 2 6545 710
Fax: +56 2 6545 201
Email: pablорupin@hotmail.com

Israel/Israël

Mrs. Sima HADDAD-MA-YAFIT

Director of Preschool Education Division
Department for Early Childhood Education
Ministry of Education
Hashlosa 2 str
Tel-Aviv
Israel
Tel: 03-6896011
Fax: 03-6896746
Email: simaha@education.gov.il

Mme Martine WORMS

Educational and Developmental Counsellor
Preschool Education Division
Ministry of Education
R.Akkiva
33/11 Raanana
43261 Tel Aviv
Israel
Tel: +(972) 3-6896011
Fax: +(972) 3-6896746
Email: martinewo@education.gov.il

UN Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)/Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)

Ms. Yoshie KAGA

Section for Inclusion and Quality Enhancement
UNESCO
Division of Basic Education
7 Place de Fontenoy
75007 Paris
France
Tel: +33 1 45 68 08 86
Fax: +33 1 45 68 56 26
Email: y.kaga@unesco.org

Ms. Hania KAMEL

Senior ECEC Programme Specialist
UNESCO
Tel: 33 1 45 68 08 26
Email: H.Kamel@unesco.org

OECD/OCDE

Ms. Barbara ISCHINGER

Director
EDU
OECD
Marshall Building 3183
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 92 10
Email: Barbara.ISCHINGER@oecd.org

Ms. Kathrin HOECKEL

Analyst
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 3201
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 93 50
Email: Kathrin.HOECKEL@oecd.org

Mrs. Moonhee KIM

Senior Analyst
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 4141
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 94 29
Email: MoonHee.KIM@oecd.org

Ms. Ineke LITJENS

Trainee Policy Analyst
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 3281
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 86 19
Email: Ineke.LITJENS@oecd.org

Ms. Deborah ROSEVEARE

Head of Division
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 3234
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 17 54
Email: Deborah.ROSEVEARE@oecd.org

Miss Claire SHEWBRIDGE

Analyst
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 4135
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 99 63
Email: Claire.SHEWBRIDGE@oecd.org

Ms. Miho TAGUMA

Analyst
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 4141
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 92 65
Email: Miho.TAGUMA@oecd.org

*Social Policy Division (SPD)
/ Division de la politique
sociale*

Mr. Dominic RICHARDSON

Administrator (Child well-being)
ELS/SPD
OECD
Annexe Monaco R26
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 94 56
Email: Dominic.RICHARDSON@oecd.org

*Project Assistant / Assistante
du projet*

Ms. Kelly MAKOWIECKI

Assistant
EDU/ETP
OECD
Marshall Building 4113
2 rue André-Pascal
75016 Paris, France
Tel: +(33-1) 45 24 80 71
Email: Kelly.MAKOWIECKI@oecd.org